

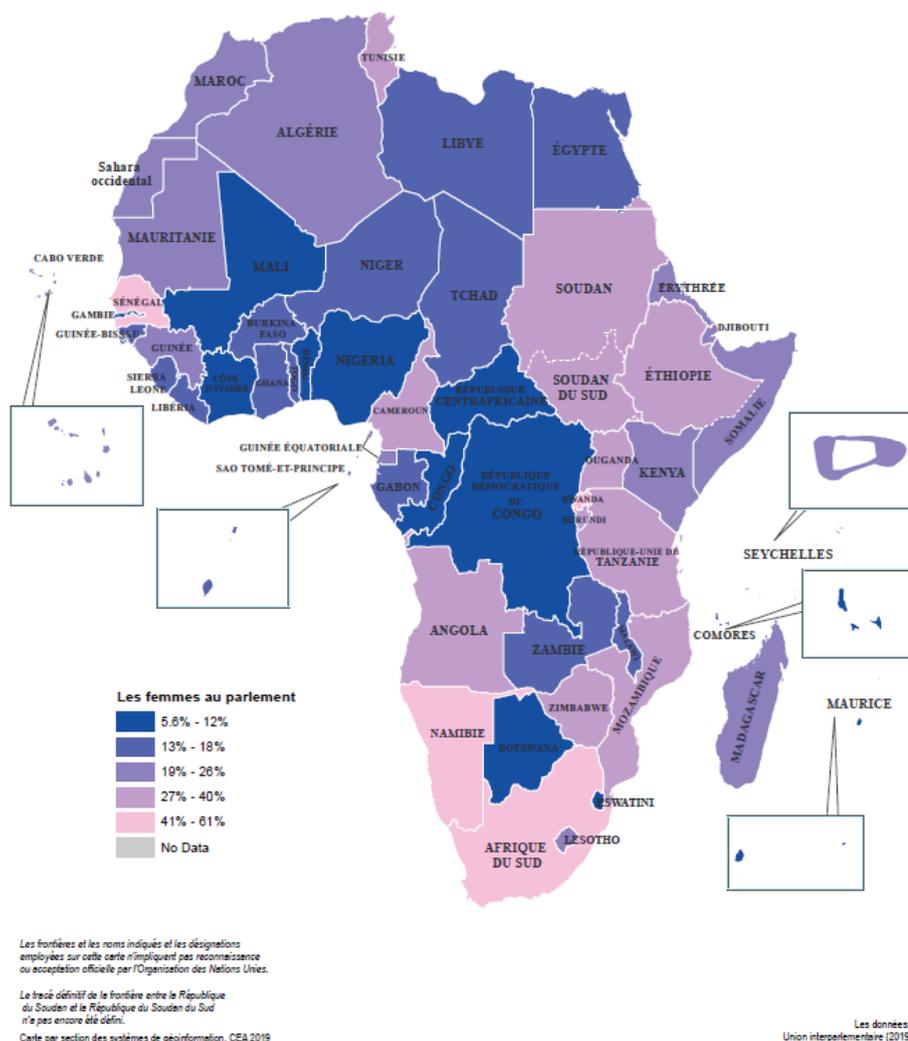
Les femmes dans les sphères décisionnelles en Afrique

Les femmes dans les parlements

L'une des cibles des objectifs de développement durable définis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) consiste à veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision et y accèdent sur un pied d'égalité. En plus de sa valeur intrinsèque, la participation des femmes est indispensable pour élaborer des politiques efficaces¹ répondant aux besoins différentiels des femmes et des hommes. Si l'Afrique a fait des progrès importants en ce qui concerne la participation des femmes aux sphères décisionnelles, dépassant l'Asie et le Pacifique ainsi que le Moyen-Orient, les résultats obtenus à l'échelon continental cachent toutefois des différences nationales et sous-régionales. La présente fiche d'information expose sous un angle comparatif la représentation des femmes dans les parlements nationaux. La figure 1 ci-dessous donne des informations sur la proportion de femmes dans les parlements nationaux en Afrique.

11 099 en Afrique étaient des femmes, soit une moyenne continentale de 23,6 %. Même s'il s'agit d'un progrès louable, cela représente moins de la moitié du nombre nécessaire pour atteindre la parité hommes-femmes dans les parlements nationaux en Afrique. Néanmoins, sur les 35 pays comptant plus de 33 % de femmes dans les parlements nationaux

Figure 1: Proportion de femmes dans les parlements nationaux en Afrique



Source: Archives statistiques de l'Union interparlementaire, janvier 2019.

En janvier 2019, 2 622 parlementaires sur

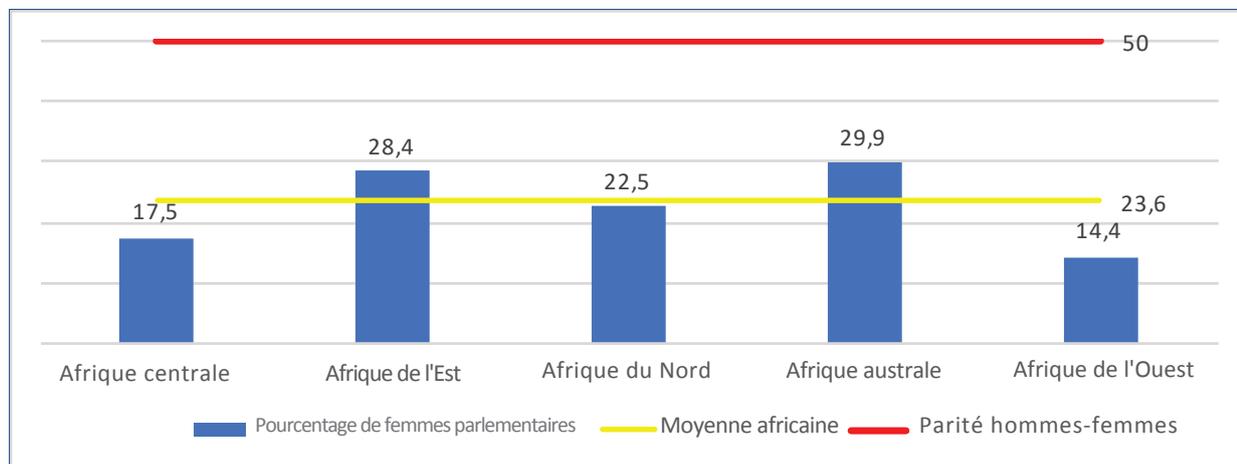
1 Dollar, D., R. Fisman et R. Gatti (1999), "Are women really the "fairer" sex? Corruption and women in Government", Journal of Economic Behavior and Organization, vol. 46, 2001, pp. 423 à 429.

dans le monde, neuf sont africains : le Rwanda (61 %), la Namibie (46 %), l'Afrique du Sud (43 %), le Sénégal (42 %), le Mozambique (40 %), l'Éthiopie (39 %), la République-Unie de Tanzanie (37 %), le Burundi (36 %) et l'Ouganda (35 %).

Il existe d'importantes variations en Afrique, comme le montre la figure 2. Si l'Afrique australe est proche du seuil

des 33 %, l'Afrique de l'Ouest est considérablement à la traîne derrière les autres sous-régions. En Afrique de l'Ouest, seuls trois pays sur les 15 comptent plus de 15 % de femmes au parlement. Le Sénégal ouvre la marche avec 42 % et se classe en quatrième position en Afrique. En Afrique australe, la Namibie et l'Afrique du Sud sont en passe d'atteindre la parité hommes-femmes avec respectivement 46 % et 43 %

Figure 2: Vue d'ensemble sous-régionale de la représentation des femmes dans les parlements africains (en pourcentage)



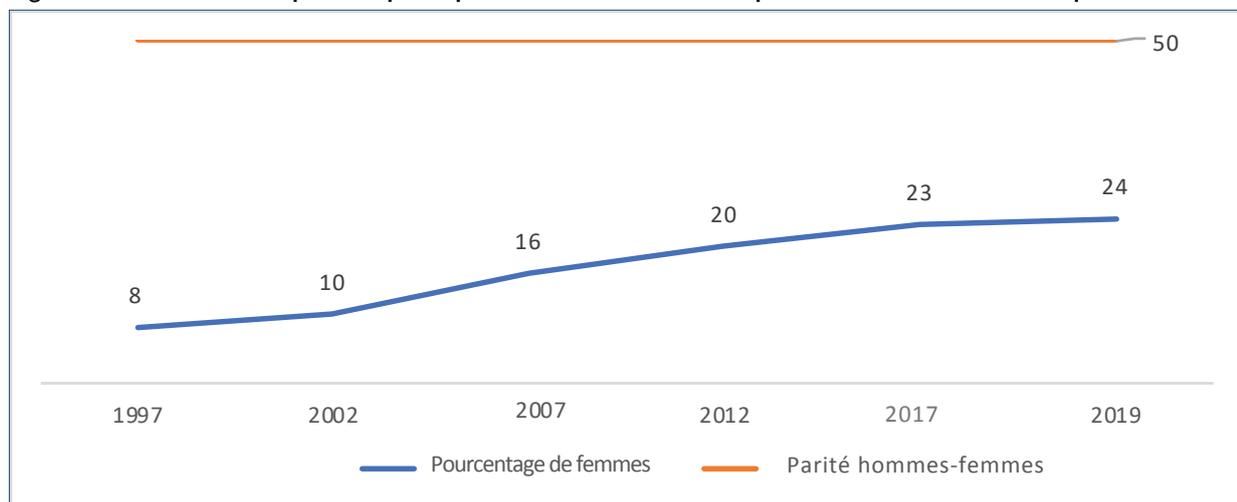
Source: Archives statistiques de l'Union interparlementaire, octobre 2018.

de femmes au parlement. Le Mozambique est également proche de cet objectif avec 40 %.

En Afrique de l'Est, le Rwanda ouvre la marche avec 61 % de femmes au parlement et occupe la première place en Afrique et dans le monde. L'Éthiopie, la République-Unie de Tanzanie, le Burundi et l'Ouganda suivent avec plus de 33 % de femmes au parlement. En Afrique du Nord, la Tunisie et le Soudan sont près d'atteindre le seuil de 33 %, alors que l'Égypte enregistre le taux le plus bas dans la sous-région avec 15 % de femmes au parlement. L'Afrique centrale affiche une moyenne de représentation des femmes un peu plus élevée que celle de l'Afrique de l'Ouest. Le Cameroun a atteint le niveau le plus élevé dans la sous-région, avec un taux de représentation des femmes au parlement de 31 %.

Depuis l'adoption en 1995 du Programme d'action de Beijing à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, l'Afrique a réalisé des progrès réguliers en ce qui concerne la représentation des femmes aux parlements. Il ressort de la figure 3 que la proportion moyenne de femmes dans les parlements en Afrique a presque triplé en 22 ans. Cependant, les progrès ont ralenti depuis le début des années 2010. Dans de nombreux pays africains, la proportion actuelle de femmes au parlement doit plus que doubler pour atteindre le taux de 50 % (parité hommes-femmes) fixé dans le cadre de l'objectif de développement durable n° 5 (cible 5.5, indicateur 5.5.1).

Figure 3: Évolution historique de la participation des femmes dans les parlements nationaux en Afrique



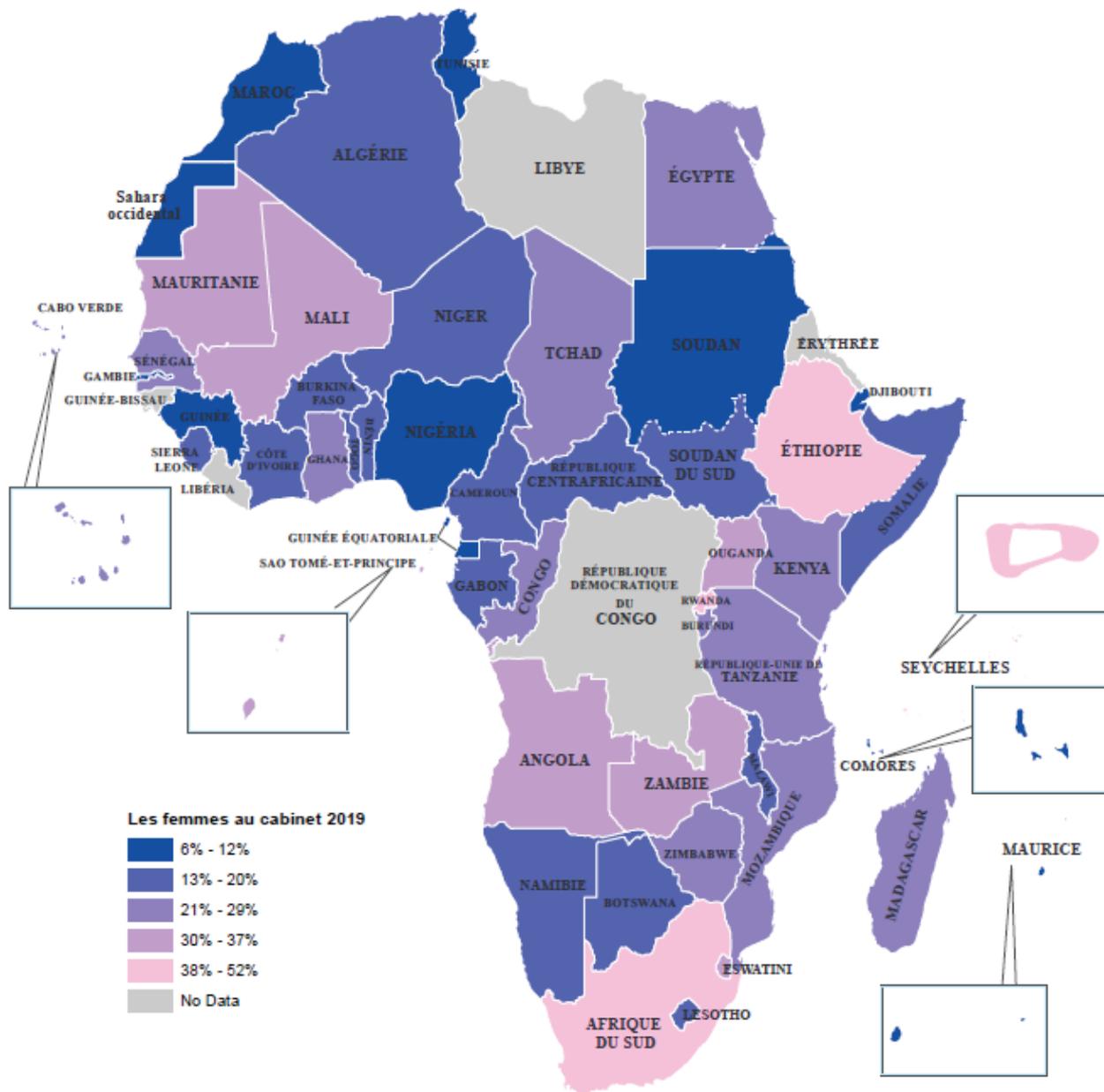
Source: Archives statistiques de l'Union interparlementaire, 1997-2019.

Les femmes dans les gouvernements

Les hausses récentes de la proportion de femmes dans les gouvernements dans certains pays africains, notamment l'instauration de la parité hommes-femmes dans les gouvernements éthiopien, rwandais et seychellois, offrent aux femmes africaines une occasion unique de montrer comment la parité hommes-femmes peut améliorer la qualité de la gouvernance², accélérer le développement et inspirer le

reste du continent et le monde entier. Par sa cible spécifique consistant à veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision et y accèdent sur un pied d'égalité, le Programme 2030 souligne le rôle majeur de la participation des femmes en politique. La présente fiche d'information expose sous un angle comparatif la représentation des femmes au gouvernement dans les pays africains.

Figure 4: Représentation des femmes dans les gouvernements africains



Les frontières et les noms indiqués et les désignations employées sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies.

Le tracé définitif de la frontière entre la République du Soudan et la République du Soudan du Sud n'a pas encore été défini.

Carte par section des systèmes de géoinformation, CEA 2019

Les données: Union interparlementaire (2019)

Source: Union interparlementaire (1^{er} janvier 2019).

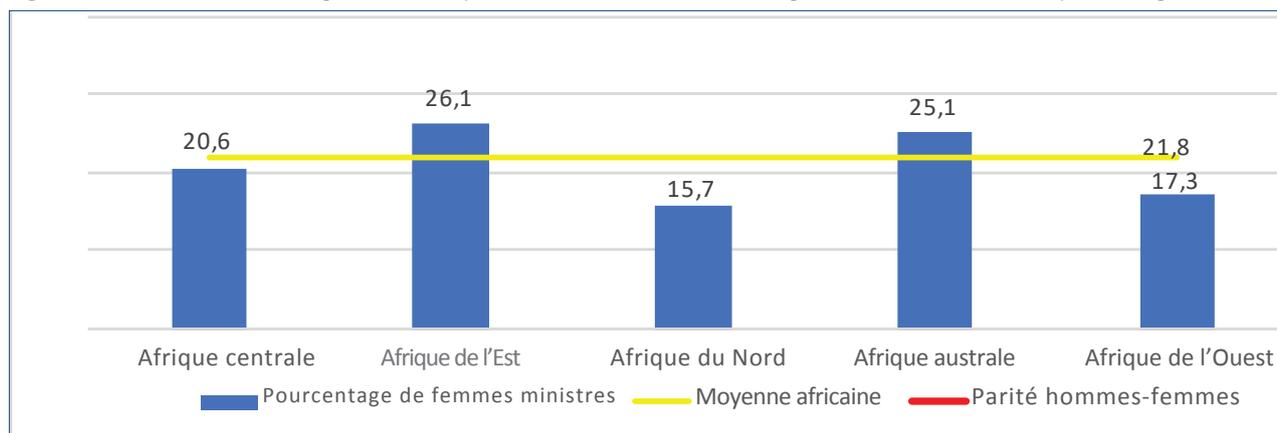
2 Dollar, D., R. Fisman et R. Gatti (1999), "Are women really the 'fairer' sex? Corruption and women in Government", Journal of Economic Behavior and Organization, vol. 46, 2001, pp. 423 à 429.

La figure 4 présente la proportion de femmes ministres dans les gouvernements africains. En octobre 2018, 302 ministres sur 1 348 étaient des femmes en Afrique. Par conséquent, la représentation des femmes dans les gouvernements africains est en moyenne de 22 %, soit moins de la moitié des 50 % nécessaires pour atteindre la parité hommes-femmes.

La figure 5 répartit les données de l'Afrique dans ses cinq sous-régions. On note que l'Afrique australe (28 %) et l'Afrique de l'Est (27 %) s'en sortent bien mieux que l'Afrique de l'Ouest (18 %) et l'Afrique du Nord (17 %). Cependant, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre

la parité hommes-femmes dans les gouvernements, même dans les sous-régions les plus performantes. Par exemple, Maurice et le Lesotho sont à la traîne en Afrique australe, avec respectivement 9 % et 14 % de femmes dans leur gouvernement. En Afrique de l'Est, les Comores, la République démocratique du Congo, Djibouti et la Somalie enregistrent un taux de représentation des femmes dans leur gouvernement inférieur à 15 %. En Afrique du Nord, la Mauritanie montre la voie avec 30 % de femmes au gouvernement, alors qu'au Maroc, il n'y a qu'une femme ministres sur un total de 19. En Afrique de l'Ouest, le Mali ouvre la marche avec plus de 33 % de femmes au gouvernement, suivi par le Sénégal avec 26 %.

Figure 5: Vue d'ensemble sous-régionale de la représentation des femmes dans les gouvernements africains (en pourcentage)

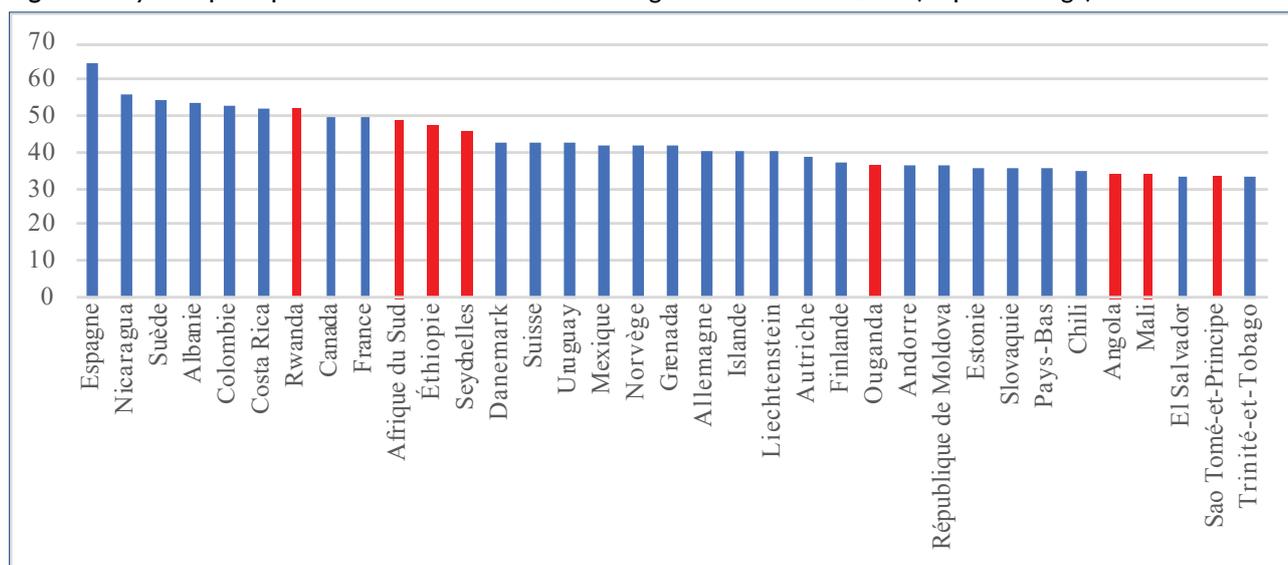


Source: Union interparlementaire (janvier 2019).

L'évolution récente de la situation a fait augmenter le nombre de pays africains comptant plus de 33 % de femmes dans leurs gouvernements, comme le montre la figure 6. Actuellement, sept pays africains figurent dans la liste mondiale des pays ayant un taux de représentation des femmes supérieur à

33 %. Par conséquent, l'Afrique montre le chemin aux pays en développement en ce qui concerne la représentation des femmes au gouvernement, devant l'Amérique latine et les Caraïbes.

Figure 6: Pays comptant plus de 33 % de femmes dans leurs gouvernements en 2019 (en pourcentage)



Source: Union interparlementaire (1^{er} janvier 2019).